



Commune de Dammartin sur
Tigeaux

<http://dammartinsurtigeaux.net> mairie.damtig@wanadoo.fr Numéro de téléphone : 01 64 04 32 72
@dst_off - /dammartinsurtigeaux

Retour sur les voeux du maire

Le 24 janvier dernier à la Maison du Temps Libre, M. le Maire prononçait ses voeux aux Dammartinois pour l'année 2015, en présence de M. Barbaux, Conseiller Général et de M. Nallis, Maire de Guérard et Président de la Communauté de Communes de la Brie des Moulins. Il fit tout d'abord un retour sur les événements tragiques de ce début d'année « *La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale* » et invita à relire l'article premier de la Constitution en ajoutant qu'il ne faut pas oublier les devoirs.

Après avoir fait le bilan des 10 premiers mois de sa mandature, il est ensuite revenu sur les retards accumulés pendant plusieurs années dans l'entretien du patrimoine bâti de Dammartin. Cela a conduit à prendre des mesures d'urgence et de fermeture : le pont, l'église, le château d'eau, les 42 non-conformités du service restauration. Il rappelle que « *Notre premier travail a été de faire un état des lieux en fonction de l'importance et de l'urgence des réalisations à effectuer* ». Il remercia Familles Rurales pour avoir pris le relais dans la mise en place d'activités péri-scolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Une année 2015 avec un programme chargé : Le recensement, la remise en état du château d'eau, la poursuite des travaux d'isolation de la Mairie, les études pour la mise aux normes de la demi-pension, la mise en sécurité de l'église, la poursuite des travaux pour une nouvelle station d'épuration, les études pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les études en concertation avec les habitants pour un nouveau plan de circulation protégeant les piétons, une consultation pour la création d'un logo, la fabrication d'un livret d'accueil avec une cérémonie pour les nouveaux villageois, une réouverture du pont de Coude.

M. Le Maire finit son allocution en adressant ses encouragements à Grégory Vermandel pour la reprise du Bar du Grand Morin.



C'était le 17 janvier 2015

Pour marquer l'attachement à notre village et dans le cadre du développement durable, l'équipe municipale, accompagnée par les parents et enfants, a marqué la naissance de chaque Dammartinois en 2014 par la plantation d'un arbre fruitier. Cet événement annuel, d'ores et déjà prévu pour le 5 décembre prochain, contribuera à la création d'un futur verger communal, accessible à tous rue de la Fontaine.



Château d'Eau

Le réseau de distribution d'eau potable est privé de l'usage du réservoir depuis le mois d'octobre dernier lorsque les élus ont constaté le très mauvais état des installations techniques. Considérant que des risques sanitaires étaient encourus, les élus ont décidé de fermer le château d'eau et d'en étudier la réhabilitation.

La commune va prochainement réaliser un appel d'offres pour lancer des travaux ; avant cela, un bureau d'étude aura réalisé un diagnostic de l'état du château d'eau et ceci conduira la municipalité à choisir les interventions à réaliser ; parmi elles, nous savons déjà que les actions suivantes devront être effectuées comme la création d'un nouveau dispositif d'évacuation des eaux pluviales, ou la réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure du réservoir.

La fermeture du château d'eau provoque des insuffisances de pression en quelques endroits de la commune parmi les plus éloignés de l'entrée du réseau et les plus élevés en altitude. D'autre part, cette fermeture du réservoir entraîne un léger affaiblissement des moyens de lutte contre l'incendie et les pompiers sont informés de cela et sont prêts, en cas de besoin, à engager des moyens techniques plus importants pour y pallier. Pour toutes ces raisons, la municipalité œuvre pour engager ces travaux le plus vite possible afin qu'une situation normale soit rapidement rétablie.

Circulation

L'Équipe municipale a fait une demande de subvention provenant des amendes de police sur notre territoire. En fonction du montant de celles-ci, nous étudierons plusieurs projets d'aménagement de la voirie comme la création d'un cheminement piétons le long de la RD 20 à l'avenue de la Gare, ou la création d'écluses sur le même tronçon de route.

Par ailleurs, nous organiserons prochainement une réflexion autour de la circulation dans notre village durant laquelle nous souhaitons échanger publiquement avec les Dammartinois.

La circulation dans notre village doit être repensée et sécurisée à la fois pour les véhicules, les cyclistes et les piétons. Nous rappelons que les entrées de notre village sont limitées à 50 km/h, tout comme sa circulation intérieure.

Soirée « Sans Valentin » par le Café Associatif

14 février 2015 à 19h
Café Associatif

AG Dammartin Animation

21 février 2015 à 10h
Salle de Réunion

Soirée Moules-Frites par Dammartin Animation

28 février 2015
Maison du Temps Libre

Bal Musette par Dammartin Animation

8 mars 2015
Maison du Temps libre

Course aux oeufs de Pâques par Dammartin Animation

5 avril 2015
Parc de Dammartin

Carnaval par l'APAE et Familles Rurales

12 avril 2015
Sur le thème du cirque

Vigilance

La mairie attire votre attention sur la recrudescence de vols et cambriolages sur notre commune autant la nuit que durant la journée. Voici un rappel de quelques réflexes à avoir :

- Noter les plaques d'immatriculation des véhicules inconnus
- Noter les signalements d'individus inconnus
- Prévenir ses voisins et la gendarmerie avant une absence prolongée
- Ne pas hésiter à appeler la gendarmerie en cas de doute
- Ne rien toucher en cas de cambriolage pour ne pas détériorer d'éventuelles traces exploitables

La vigilance est l'affaire de tous.